

VERBATIM

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

223e SEANCE

BALE, LE MARDI 8 MARS 1988 A 10 HEURES

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de de la 222e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de février et des premiers jours de mars 1988.
- IV. Poursuite de la discussion sur les propositions de la Commission concernant la libération complète des mouvements de capitaux, sur la base du Rapport No 63 préparé par un groupe d'experts présidé par M. Dalgaard(2).
- V. Echange de vues sur les conditions dans lesquelles le Comité pourrait examiner le mémorandum du Ministre Balladur suite au mandat donné par le Conseil ECOFIN(3).
- VI. Echange de vues sur les relations entre la CEE et les quatre pays d'Asie nouvellement industrialisés, sur la base d'un bref exposé de M. Bockelmann(4).
- VII. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VIII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les Gouverneurs trouveront à leur arrivée à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
 - 2) Le Rapport No 63 est transmis séparément par le Secrétariat.
 - 3) Voir le message de M. Godeaux, Président du Comité, transmis par télex le 12 février 1988.
 - 4) L'exposé de M. Bockelmann s'appuiera sur des tableaux et graphiques qui seront disponibles à l'arrivée à Bâle.